

ASSOCIATION
POUR L'ÉTUDE
JURIDIQUE DES
QUESTIONS
SOCIALES



50
ANS

LE MOT DU PRÉSIDENT

Pierre
Prévosteau

Née de la volonté de plusieurs responsables juridiques de grands groupes français, tels que Usinor, Air France, Creusot Loire, Renault, Péchiney, notre association a vu le jour en novembre 1974.

Les difficultés juridiques et sociales de l'époque, conjuguées à des contentieux trop souvent défavorables, ont mis en exergue l'absolue nécessité pour ces responsables de mettre en commun leurs expériences et leurs bonnes pratiques mais également de s'ouvrir vers le monde judiciaire et universitaire.

Ces deux axes, novateurs il y a 50 ans, sont notre ADN.

Notre association, restant fidèle à ces éléments fondateurs, s'est ouverte au fil des années vers d'autres secteurs que celui de l'industrie, tant privés que publics, pour son plus grand bénéfice: assurances, banque, énergie, gestion d'actifs, cosmétique... Elle s'est tournée également vers le Ministère du Travail, via des groupes de travail et d'échanges,

notamment au moment de la crise COVID, afin de collaborer ensemble sur l'actualité sociale qui façonne notre droit du travail.

Enfin, de nouvelles pistes sont explorées vers les universités et les étudiants – nos futurs collègues – en termes d'innovation juridique.

Dans cet environnement en constante mutation, la confraternité qui se manifeste au sein de notre association, cette capacité de libre expression en toute confiance et l'ouverture sur d'autres logiques et expériences dans le cadre d'un réseau restreint mais puissant rend notre association atypique.

Notre expertise commune, notre capacité à nous renouveler sans cesse et notre volonté constante de faire évoluer le droit au service de nos entreprises reposent sur le talent et l'expérience de chacun de ses membres et des différents acteurs.

Je tiens ici à les remercier pour leur précieuse contribution au succès, passé, présent et futur de l'AEJQS. ●

L'AEJQS a pour objet de développer l'étude du droit social au travers de l'élaboration et de la diffusion d'une documentation, ainsi que par l'échange d'informations et d'expériences entre ses membres — des grandes entreprises tous secteurs d'activité confondus — représentés par des juristes en charge des questions de droit social. Un contact permanent avec le bureau de l'association et l'organisation de réunions périodiques, permettent de réaliser ces objectifs.

QUELQUES CONTRIBUTIONS DE L'AEJQS...



Visites

de sites des adhérents
(Aéroports de Paris, Michelin..)



210

Depuis 2015,
benchmarks,

soit une moyenne de 20 enquêtes
entre les entreprises adhérentes/an

Organisation du

Prix d'innovation juridique

en partenariat avec 3 universités :

Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université Clermont Auvergne

Faculté de droit Montpellier



+300

réunions
depuis la création

ÉCHANGER

L'AEJQS met en relation des spécialistes en droit social, juristes et responsables relations sociales. Elle est un lieu d'échange entre les membres sur des thèmes spécifiques, des sujets d'actualité et des pratiques d'entreprise.

Les adhérents à l'AEJQS contribuent à son rayonnement :

- par leur présence aux réunions organisées et par leur contribution au traitement de certains sujets d'actualité, permettant de mettre en valeur leur expérience et favorisant les échanges ;
- par l'envoi à l'association d'une copie de leurs accords sociaux importants et des décisions significatives obtenues en droit social devant les juridictions compétentes et de toute information susceptible d'intéresser les adhérents ;
- par leur participation active aux enquêtes demandées par les autres adhérents.

INFORMER

L'association assure la diffusion :

- de dossiers d'actualité et de la jurisprudence thématique ;
- de compte-rendus de réunions ;
- d'informations intéressant les adhérents.



L'AEJQS est reconnue
comme organisme de
formation.

FORMER

L'AEJQS organise des réunions périodiques en collaboration avec les adhérents.

Des professeurs, magistrats, avocats, personnalités spécialisées sont invités pour exposer et commenter des sujets juridiques d'actualité et favoriser les débats entre les adhérents de l'AEJQS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre Prévosteau - Président
Europ Assistance

Isabelle Miglietti - Vice-présidente
Swiss Life

Béatrice Bourgeois
TotalEnergies

Benoist Lanselle
Michelin

Charlotte Lombart
Aperam

Anne-Sophie Mauduit
Renault

Béatrice Penavaire
Eramet

LES PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Paul-Henri Antonmattei

Evelyne Philippon

LES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES, ASSOCIÉES AU FIL DES ANNÉES AUX TRAVAUX DE L'AEJQS

LES EXPERTS

CONSEILLERS D'ETAT / À LA COUR DE CASSATION

J.D. Combrexelle
C. Nissen
L. Pécaut-Rivollier
Y. Struillou

PROFESSEURS

Pr P.H. Antonmattéi
Université Montpellier
Pr R. Ben Hamza
Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne
Pr A. Bugada
Université Aix-Marseille
Pr G. Couturier
Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne
Pr J.E. Ray
Sciences Po Paris & Université Paris 1 –
Panthéon Sorbonne
Pr Pierre-Yves Verkindt
Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

ADMINISTRATION

DGEFP : C. Chevrier, S. Rémy
Ministère du travail : C. Scotton
DGT : A. Hafid

AVOCATS

Cabinet Abdou
Cabinet Actense
Cabinet Barthelemy
Cabinet Capstan
Cabinet Célice
Cabinet Factorhy
Cabinet Flichy-Grangé
Cabinet Karman Associés
Cabinet La Garanderie
CKR Law
Cabinet Ogletree Deakins
Cabinet Rigaud
Cabinet Vivant

LES ADHÉRENTS, DES ACTEURS MAJEURS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET REPRÉSENTANT TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS



Plus de
480 000
salariés en France



21
Conventions
collectives
nationales
représentées

ADP ▪ AMUNDI ▪ APERAM ▪ ARCELORMITTAL
▪ BANQUE DE FRANCE ▪ CEA ▪ CIRAD ▪
DASSAULT SYSTEMES ▪ DASSAULT AVIATION ▪
EDF ▪ ERAMET ▪ ESSITY ▪ EUROP ASSISTANCE
▪ GENERALI ▪ HUTCHINSON ▪ L'ORÉAL ▪
MICHELIN ▪ RENAULT ▪ SAINT-GOBAIN ▪
SANOFI ▪ SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE ▪
SNOP ▪ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ▪ SWISS LIFE ▪
TOTALENERGIES ▪ THALES ▪ VALLOUREC ▪

QUELQUES THÈMES MAJEURS ABORDÉS PAR L'ASSOCIATION DEPUIS 10 ANS

2014 BDU, Orientations Stratégiques,
Délais de consultation

*Laurence Pécaut-Rivollier, Conseiller à la
Cour de cassation*

*Jean-Denis Combrexelle, Directeur général
du travail*

2015 Réforme de l'Inspection du Travail

Yves Struillou, Directeur général du travail

2016 La liberté d'expression du salarié
dans et hors de l'entreprise

*Jean-Emmanuel Ray, Professeur à Paris 1 et
Sciences Po Paris*

2017 Droits et devoirs des IRP

Alexandra Lance - cabinet Capstan

2018 Présentation de la Loi Avenir
professionnel

Carine Chevrier - DGEFP

2019 Epargne salariale et retraite
supplémentaire : comprendre la Loi PACTE

F.Lusson et A. Sedogbo – cabinet Actense

2020 Audio conférence avec la Direction
Générale du Travail portant sur la mise
en place des Ordonnances liées à la crise
Covid 19

Yves Struillou, Directeur général du travail

2021 Impact social de la loi Climat et
résilience

*Ridha Ben Hamza, Professeur à Paris 1 –
Panthéon Sorbonne*

2022 Le lanceur d'alerte en entreprise et
le traitement des alertes éthiques

Natacha Lesellier - cabinet Flichy-Grangé

2023 Les nouvelles dispositions
législatives relatives au partage de la valeur

*Quentin Frisoni et Lola Pascaud - cabinet
Fathory*

EXPRESSIONS

Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur de droit du travail à l'Université de Montpellier
Doyen honoraire

Un anniversaire est éphémère mais salubre. Il offre un regard collectif sur le passé permettant de mieux apprécier le chemin parcouru. Celles et ceux qui fêteront le demi-siècle de l' Association pour l'Étude Juridique des Questions sociales constateront la robustesse de la mission de cette institution : échanger sur l'actualité du droit social afin d'enrichir les pratiques avec le concours d'universitaires, de magistrats, d'avocats et de personnalités du monde du travail. Ils apprécieront notamment l'ampleur des changements du droit du travail dont une application efficace requiert des compétences qui dépassent la seule expertise juridique.

C'est un plaisir et un privilège de participer, depuis de nombreuses années, à ces moments de partage marqués à la fois par l'extrême qualité des débats et une très grande convivialité. C'est une satisfaction de vérifier que ces échanges non seulement enrichissent chaque participant mais contribuent aussi aux évolutions du droit social.

Les générations passent et apportent leur pierre à l'édifice de l'AEJQS, gage d'une pérennité porteuse d'autres anniversaires.

Comme on dit en Corse : « Felice anniversariu » !

Anne-Sophie MAUDUIT
Directrice juridique Renault

Conçue comme lieu de formation, centre de réflexions et carrefour d'échanges de bonnes pratiques juridiques et sociales, l'AEJQS s'est avérée au fil des décennies une agora où se rencontrent universitaires, représentants de l'Administration, avocats, magistrats et professionnels de l'entreprise impliqués dans les relations sociales ou le droit du travail.

Vivier de nos savoir-faire sociaux, creuset de nos multiples évolutions managériales, réservoir inépuisable de nos retours d'expérience, l'Association encourage la confrontation des points de vue juridiques. Elle facilite, de ce fait, l'éveil et la compréhension des évolutions législatives ou réglementaires dans les arcanes d'un Droit toujours plus complexe. Elle facilite, en outre, le partage entre pairs sur les multiples sujets de droit social qui nous sont communs, accélère le transfert des bonnes pratiques qui ont subi avec succès l'épreuve du terrain, valorisant ainsi les points forts développés par ses membres. La diversité de ses adhérents lui confère une originalité spécifique dans notre univers interprofessionnel. Elle constitue un vecteur de transmission des connaissances acquises auprès de personnalités agissant dans des univers très différents et dont le dénominateur commun s'attache à la prise en compte inlassable du progrès social. De cet apport mutuel et réciproque, l'AEJQS a su capitaliser avec succès une influence grandissante.

Puisse-t-elle poursuivre longtemps son activité en s'appuyant sur sa diversité, son professionnalisme et son dynamisme !

Yves STRUILLOU
Conseiller d'Etat

Bel anniversaire !
Cinquante ans : un temps suffisamment long pour séparer les évolutions de surface des mutations qui, tels des courants maritimes océaniques, transforment les relations de travail, tant individuelles que collectives.

Prendre la mesure ainsi de l'effacement de la figure du travailleur vers le citoyen-salarié (1982), puis la promotion de la personne humaine au travail titulaire de droits pour concilier sa vie professionnelle et sa vie personnelle, voire sa vie privée. Le processus d'individualisation des relations professionnelles, impulsé par des entreprises, vient alors, par un effet boomerang, percuter le pouvoir de direction et de gestion de l'employeur. Celui-ci ne doit plus seulement gérer les conflits « classiques » sur les questions de l'emploi et des salaires mais aussi les conflits inter-individuels qui peuvent affecter la cohésion de la « communauté de travail ».

Prendre également la mesure du « big bang » du droit des relations collectives, de la création de la section syndicale et du délégué syndical (1968) à la fusion des instances de représentation du personnel (2017) en passant par la réforme de la représentativité (2008) et la refonte du code du travail selon le triptyque « ordre public-espace de la négociation- dispositions supplétives » (2016).

Fêter les 50 ans de l'AEJQS s'impose : pas seulement pour le « cocktail » mais pour réfléchir aux effets de ces mutations passées... et à celles qui s'annoncent.



AEJQS

32 avenue de la Grande armée
75017 Paris
aejqs.association@gmail.com

<https://aejqs.org>